

## COMPTE-RENDU DU C.A. – N° 2012-01

Le CA s'est réuni le 03 Février 2012 chez Gilles Jambet

### Ordre du jour :

- 1 Approbation du compte rendu du dernier CA
- 2 Mise à jour du calendrier
- 3 Préparation de la venue du Chœur Intyamou (Gruyère)
- 4 Le petit chœur
- 5 Charte de fonctionnement
- 6 Questions diverses

Balanche Yves	Présent
Bianchi Jean-Pierre	Présent
Boillot Dominique	Présent
De Billy Benoit	Présent
Jambet Gilles	Présent
Leclerc Philippe	Présent
Schmitt Christian	Présent
Bourgon Christian	Invité présent

### 1) Approbation du compte-rendu du CA du 12 décembre 2011

Le compte - rendu est approuvé à l'unanimité.

### 2) Mise à jour du calendrier

#### 2.1

Christian Schmitt rend compte des entretiens qu'il a eu avec les responsables des différentes associations :

SOUNVI pour le concert du 17 Février à Serre les Sapins : l'association s'occupe de l'affichage et des contacts avec les médias. Une banderole réalisée par Alain sera posée à l'entrée du village.

ACAT et ACMC pour le concert du 30 mars à Montrapon : les associations s'occupent de l'affichage et des contacts avec les médias, l'ACMC fait imprimer des flyers en plus des affiches habituelles.

#### 2.2

Pour la venue de PICCOLO CUORE le samedi 14 avril une réunion le 18 février entre Michel Chapelain, le chef de chœur de Piccolo Cuore et Christian Bourgon permettra d'en définir les modalités. Le CA décide toutefois de ne pas rétribuer Piccolo Cuore, mais se propose éventuellement de participer aux frais de déplacements. La Débandade prendra à son compte le pot de l'amitié d'après concert. La finalisation de ce projet sera effectuée lors du prochain CA, auquel sera invité Michel Chapelain.

#### 2.3

Des demandes de concert ont reçu un accord de principe dans l'attente de précisions quant aux conditions de leur déroulement et à notre disponibilité :

- Traves (Haute-Saône)
- Concert avec les 3 chorales de Franois à la demande du Maire
- A la demande de la municipalité d'Ecole-Valentin concert dans l'esprit de Noël le 16 décembre 2012 à L'église d'Ecole-Valentin, moyennant un cachet.

- Concert pour la Roumanie : accord pour janvier ou février 2013. Ce concert pourrait se dérouler soit à Baume-les Dames, soit dans le Haut-Doubs.
- Concert à Arc et Senans avec des musiciens d'orchestres d'harmonie en 2013.
- Concert à la maison de retraite des Hauts de Chazal un samedi à 16 h (avec un petit groupe de choristes).
- Animation d'une messe de mariage à Besançon le 7 septembre 2013 : le demandeur doit reprendre contact en automne.

## 2.4

A ce jour le calendrier de nos interventions est le suivant :

DATE	LIEU	QUI	COMMENTAIRES
Vendredi 17 février 2012	Serre les Sapins	SOUNVI	Concert
Vendredi 30 Mars 2012	Montrapont	ACAT et APMC	Concert
Samedi 14 Avril 2012	Franois	PICCOLO CUORE	Piccolo Cuore + Débandade
Dimanche 10 juin 2012	Arc et Senans	Conseil Général	Amateurs en scène
Jeudi 21 juin 2012	Centre diocésain	Fête de la musique	Concert
5 ou 6 ou 7 juillet 2012	A déterminer	Festival de chœurs d'hommes	Concert
8 juillet 2012	Collégiale de Dole	Festival de chœurs d'hommes	3 Chants en commun avec les autres choeurs

## 2.5

Les nouvelles tenues seront bientôt là. Des photos pourront être faites afin d'actualiser notre site et les affiches. Afin de rendre ces photos plus originales, Alain propose de réaliser des grandes lettres (1 m de haut et 10 cm d'épaisseur dans du polystyrène extrudé) pour un devis de 300 € environ.

## 2.6

Lors des concerts, la présentation des chants doit faire l'objet d'une préparation, tout en gardant l'esprit qui a fait son succès, une unanimité au sein du CA s'est d'ailleurs dégagée sur l'esprit qui avait régné lors du concert de Marast : les choristes volontaires seront titulaires de la présentation d'un ou plusieurs chants lorsqu'ils seront au programme (en cas d'absence il y aura un suppléant). Pour l'organisation de ces présentations Dominique contactera Alain qui pourra, s'il est d'accord, se faire assister d'un ou plusieurs choristes. Il serait souhaitable que le programme des concerts ne change pas à la dernière minute.

### **3) Préparation de la venue du Chœur d'Intyamon (Gruyère)**

La venue du Chœur d'Intyamon est prévue pour l'Automne. En fonction de la période où il souhaiterait venir il faut préparer les conditions de leur accueil, le problème le plus délicat étant celui de l'hébergement. Le foyer Sainte Anne de la Marne offre des conditions satisfaisantes, cependant 2 dates restent disponibles : les 7-8-9 septembre et 14-15-16 septembre. Le cas échéant nous pouvons rechercher d'autres pistes d'hébergement (Centre international de séjour...etc). Dominique va contacter très rapidement Marlène afin de connaître leurs disponibilités. Quoi qu'il en soit, l'organisation complète (hébergement - repas - visites - concert - festivités) devra être effective avant les vacances d'été.

#### **4) Chants en petit chœur**

Afin de ne pas alourdir les plans de charge de chaque choriste il est prévu que ce petit chœur se retrouve un samedi après-midi par mois au Centre Diocésain pour travailler les chants qui ne peuvent être interprétés par tout le chœur en raison de leur difficulté musicale et/ou de la chorégraphie. Dans ce cas la répétition habituelle du mercredi qui précède celle du samedi serait annulée, ce qui implique pour le grand chœur un travail personnel à la maison plus soutenu pour compenser ce manque.

La commission de choix de répertoire se réunira afin de proposer une composition de ce petit chœur (12 choristes, soit 3 par pupitre), en rappelant que les choristes retenus auront la liberté d'accepter ou non.

#### **5) Charte de fonctionnement**

Voici les corrections apportées :

**- Page 7 : 2.2.5 Le Secrétaire :**

Au 4<sup>ème</sup> point **supprimer** « sur la base des informations transmises par les chefs de pupitre »

**- Page 8 : 3.1.2 Responsables de pupitres : à supprimer**

- 3.1.3 devient 3.1.2
- 3.1.4 devient 3.1.3
- 3.1.5 devient 3.1.4
- 3.1.6 devient 3.1.5

**- Page 11 : 3.5.2 Obligations lors des concerts :**

**Modifier** le point 6 « les tenues sont la propriété de l'association ; en cas de départ d'un membre les tenues seront restituées »

**- Page 11 : 3.5.4 Obligations en cas de démission :**

Le démissionnaire a l'obligation d'adresser par écrit sa démission au Président (**supprimer** « assortie d'un motif ou commentaire motivant son départ »)

**- Page 12 : 3.8 Sanction/exclusion :**

**Modifier** « Toutes décisions de sanction ou d'exclusion ne peuvent être prises qu'à la majorité des membres du CA. En cas de faute de comportement, le CA statuera sur les mesures adaptées à la gravité de la faute.

#### **6) Questions diverses**

##### **6.1 Prêt de costumes à des choristes :**

A titre exceptionnel le président peut accorder le prêt d'accessoires de la Débandade au choriste qui en fera la demande en justifiant les circonstances de ce prêt. L'emprunteur assume l'entière responsabilité du matériel emprunté. Ce prêt est conditionné par la « non exportation » des chants de notre répertoire. Le CA répond donc favorablement à la demande de Jean-Pierre Bianchi pour le prêt de 4 tenues russes, sous sa responsabilité et à condition qu'il n'exporte pas les chants de notre répertoire.

##### **6.2 Questions à aborder au prochain CA :**

- réflexion sur la réalisation d'un 3<sup>ème</sup> CD et sur les 20 ans de la « Débandade » en 2013
- Convention de concert à re-actualiser

##### **6.3 Absences répétées :**

En raison de l'article 3.5.1 (alinéa 5) de la charte de fonctionnement, le CA considère que Thierry Bisiaux ne fait plus partie de la « Débandade ». Il sera avisé personnellement de cette décision par un courrier du Président.

**Le prochain CA aura lieu le vendredi 16/03/2012 à 18 heures chez Philippe Leclerc**